

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 16 octobre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.313

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 septembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Nous souhaitons obtenir copie de l'ensemble des demandes de renseignements formulées par tout intervenant et adressées à Monsieur Dominic Bélanger, directeur par intérim de la Direction des affaires pharmaceutiques et du médicament au ministère de la Santé et des Services sociaux, au sujet du *Projet de règlement modifiant le Règlement sur le régime général d'assurance médicaments, G.O. II, 3 juillet 2019, 151e année, no 27, page 2517* et du *Projet de règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie, G.O. II, 3 juillet 2019, 151e année, no 27, page 2515*, depuis leur publication dans la Gazette officielle le 3 juillet 2019, jusqu'à ce jour. Par « demandes de renseignements » nous entendons tout courriel, lettre, document, note interne, note de service, etc ». (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Nous vous informons que certains renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé
Annick Leblanc

p.j.